



Titre à Finalité Professionnelle Membre du Comité de Direction



La responsabilité sociétale des entreprises



Formation certifiante de niveau V

Bloc 2 Module 4

Formation non obligatoire (au sens de l'article L6321-2)

Action dispensée en distanciel

Sommaire

Objectif(s)	2
Publics et Prérequis	3
Type d'activités effectuées et durée estimée	3
Organisation de l'action de formation.....	4
Modalités d'assistance pédagogique et technique.....	4
Programme	5
Moyens Pédagogiques.....	6
Dispositifs de suivi.....	6
Evaluations	6

Objectif(s)

L'objectif d'une action de formation professionnelle correspond au but précis qu'elle se propose d'atteindre et vise une évolution des savoirs et des savoir-faire des bénéficiaires de l'action à partir de leurs connaissances, compétences, qualifications et besoins.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

- ✓ Acquérir les connaissances nécessaires en matière de RSE
- ✓ Comprendre les enjeux et les intérêts de la RSE,
- ✓ Intégrer la politique RSE de son entreprise dans son management,

La formation « La responsabilité sociétale des entreprises » a pour objet de sensibiliser individuellement les futurs managers et managers en poste à des valeurs collectives et partagées en matière de RSE.

Elle a également pour finalité :

- d'ancrer la politique RSE de l'entreprise dans les pratiques quotidiennes des managers,
- intégrer les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes.

Compétences techniques et fonctionnelles à acquérir :

- Acquérir les fondamentaux du développement durable
- Comprendre le lien entre développement durable et responsabilité sociétale des entreprises
- Maîtriser les grands principes de la norme iso 26 000
- Connaître les fondamentaux de l'accompagnement du changement
- Contribuer au déploiement de la RSE de son entreprise
- Identifier les nouvelles pistes d'actions collectives ou individuelles

Publics et Prérequis

- Être âgé de 18 ans
- Posséder un casier judiciaire vierge et être inscrit sur les listes électorales ou appartenir à un pays membre de l'Union européenne
- Maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit
- Niveau d'entrée : Niveau IV ou une expérience de 5 ans dans la branche des casinos de jeux
- Publics concernés :
Caissiers, contrôleurs aux entrées, agents de sécurité, mécaniciens, techniciens, barmans, serveurs, gestionnaires, croupiers, chefs de table, chefs de partie JT, employés administratifs etc ...
- Connaissances préalables requises : Aucune expérience requise
- Capacité : 10 stagiaires

Type d'activités effectuées et durée estimée

L'action de formation est d'une durée globale estimée de 2 heures et se déroule intégralement à distance en FOAD* sous la forme d'une classe virtuelle** en mode synchrone.

*La **FOAD** (Formation Ouverte et/ou A Distance) est un dispositif de formation souple comportant des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources à distance.

**La classe virtuelle est un modèle de formation synchrone où l'apprenant est sur son ordinateur ou son téléphone mobile et suit un module de formation en ligne mené par un formateur. Elle permet à des personnes d'échanger en temps réel en utilisant l'image, le son et le texte.

Organisation de l'action de formation

L'apprenant s'engage à :

- respecter le planning global et/ou le programme détaillé de la formation ;
- suivre avec assiduité la formation ;
- participer de manière pro active à la formation en FOAD,
- réaliser les travaux demandés et/ou attendus dans le cadre de sa formation.

Modalités d'assistance pédagogique et technique

L'organisme de formation s'engage à accompagner pédagogiquement le bénéficiaire dans sa progression et assure :

- un suivi individuel et une assistance pédagogique à travers l'accompagnement effectué par l'encadrant ;
- l'information du bénéficiaire concernant les éventuelles modifications de son parcours pédagogique ;
- l'accès aux outils pédagogiques disponibles en FOAD au regard des objectifs identifiés ;
- le déploiement des moyens matériels et techniques pour le suivi de la formation du bénéficiaire ;
- la vérification des compétences acquises par le bénéficiaire en réalisant une évaluation finale.

Une assistance pédagogique et technique est disponible du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Sa fréquence et sa durée dépendent des besoins de l'apprenant.

L'assistance pédagogique et technique n'est pas possible les jours fériés.

Nom et compétences de l'encadrant :

Nom : Caroline PAYET,

Statut : Responsable RSE du Groupe Partouche

Modalités de contact :

L'apprenant pose en temps réel ses questions au formateur depuis la plateforme collaborative « MICROSOFT TEAMS ».

Un espace est dédié à l'assistance pédagogique et technique.

La réponse de l'encadrant est envoyée sur la messagerie instantanée de l'apprenant.

Programme

Avant la formation :

Le CFPC analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ ou le financeur concerné (s) en effectuant une évaluation diagnostic du futur apprenant.

Le test de positionnement est effectué en amont de la formation. Il a pour objet de viser les acquis plus que les aptitudes. Le résultat de cette évaluation "diagnostic" nous donne des informations dans le but d'ajuster la formation aux différents profils des stagiaires. Il permet également de créer des groupes homogènes.

1. Les fondamentaux du développement durable
 - Concept de développement durable
 - Dates clés et textes fondateurs
 - Acteurs incontournables
2. La notion de RSE
 - Définition de la RSE
 - L'approche risques et opportunités
 - L'ISO 26000 : norme de la responsabilité sociétale
 - Construction d'une démarche RSE

3. Déploiement de la RSE au sein de l'entreprise
 - Identifier les freins et les leviers
 - Plan de déploiement : les principales étapes
 - Identifier les pistes d'actions individuelles et collectives

Moyens Pédagogiques

- Classe virtuelle via la plateforme collaborative « MICROSOFT TEAMS »
- Supports pédagogiques disponible sur la plateforme LMS « QUEOVAL »

Dispositifs de suivi

Le CFPC réalise un contrôle permanent de l'assiduité de l'apprenant via un logiciel LMS « QUEOVAL ».

Une attestation d'assiduité justifiant de la réalisation des travaux par le stagiaire ainsi que du passage des tests, des évaluations intermédiaires et finales est remise à la fin du parcours de formation.

Evaluations

Pendant le parcours de formation :

A la fin de chaque leçon, une évaluation formative est réalisée (exercice, questionnaire à choix multiples, texte à trous etc...)

L'évaluation formative permet au stagiaire de se rendre compte de sa progression, de ses forces et de ses faiblesses en prenant en compte son niveau initial.

Après le parcours de formation :

Une évaluation finale via des questionnaires en ligne est effectuée à la fin de la formation.

L'évaluation finale vise à valider ou non l'acquisition des connaissances à l'issue du parcours de formation.

1. Les 3 niveaux de compétences retenus

Niveau	Compétences
A	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont acquises.
B	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont partiellement acquises.
C	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence ne sont pas acquises.

2. Le nombre de points attribués par niveau

Niveau A = 4 points	Niveau B = 2 points	Niveau C = 1 point
---------------------	---------------------	--------------------

3. Niveau de compétence requis à partir des critères d'évaluation déterminés

Compétences	Niveau	Nombre de points
Acquérir les fondamentaux du développement durable		
Comprendre le lien entre développement durable et responsabilité sociétale des entreprises		

Maîtriser les grands principes de la norme iso 26 000		
Connaître les fondamentaux de l'accompagnement du changement		
Contribuer au déploiement de la RSE de son entreprise		
Identifier les nouvelles pistes d'actions collectives ou individuelles		
Total		



Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous vous proposons :

-  de **vous accueillir** et **vous accompagner** individuellement,
-  d'**évaluer vos besoins** spécifiques au regard d'une situation de handicap,
-  de **mettre en œuvre les adaptations** pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.



Contactez le
RÉFÉRENT HANDICAP
de notre organisme

NOM DE L'ORGANISME :
CFPC

NOM DU RÉFÉRENT :
Thierry DESCORMIERS

TÉLÉPHONE :
06.07.91.12.25

MAIL :
tdescormiers@cfpc.fr



Centre de Formation Professionnelle des casinos

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 53377 75 auprès du préfet de région d'Ile de France